



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT RIVOAL**

Séance du vendredi 8 juillet 2016

L'an deux mille seize et le huit du mois de juillet à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Yves Claude GUILLOU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du conseil municipal : 1 juillet 2016.

Etaient présents : Jacqueline BRONNEC, Catherine L'HARIDON, Hervé QUERE, Jean Yves JACQ, Annick LOUBOUTIN, Laurent RANNOU, Michel LE SIGNOR, Mickaël TOULLEC,.

Excusés : Dominique DUCASSE, Gérard CADIOU

Monsieur Mickaël TOULLEC a été élu secrétaire.

Objet : Subventions aux associations (suite)

Le Conseil Municipal appelé à voter les subventions au titre de l'année 2016.

DECIDE

| | |
|----------------------------|------|
| Secours populaire de Sizun | 20€ |
| Asso Kroaz hent | 450€ |
| Ecomusée des Monts d'Arrée | 400€ |

Pour copie certifiée conforme au registre
Le Maire,

Le Maire,
-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité.
-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.